



CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

Le commandant de la gendarmerie reporte son départ à la retraite à fin juin 2009

Le Département de la justice, de la sécurité et des finances communique :

— A la demande du conseiller d'Etat Jean Studer, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF), le lieutenant-colonel René Germanier a décidé de reporter son droit à la retraite du 31 décembre 2007 au 30 juin 2009. Le commandant de la gendarmerie avait annoncé son intention de partir à la retraite à la fin de cette année. Initiée au printemps, la procédure visant à désigner son successeur n'a malheureusement pas permis de retenir un-e candidat-e remplissant toutes les conditions pour ce poste exigeant.

— En 2008 et 2009, la gendarmerie est confrontée à deux défis majeurs : d'une part, la réussite du projet de police unique qui passe par l'intégration des corps des polices communales au sein de ses structures et la réalisation des mandats de prestations confiés par les communes ; d'autre part, la préparation aux missions et aux engagements prévus pour garantir la sécurité de l'EURO 08.

Ces circonstances ont amené le chef du DJSF à demander au lieutenant-colonel René Germanier, 60 ans, d'assurer le commandement de la gendarmerie jusqu'au 30 juin 2009, ce que ce dernier a accepté.

Ce répit permettra en outre de préparer sereinement la succession du lieutenant-colonel René Germanier que le département remercie d'ores et déjà de sa disponibilité et de son sens de l'engagement en faveur de la sécurité de nos concitoyen-ne-s.

Pour de plus amples renseignements:

Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.

Neuchâtel, le 18 décembre 2007